Diplôme d'Université Musicien intervenant (DUMI)

Durée	Composante
2 ans	**Sciences Humaines et Arts**

Présentation

Le DUMI fait partie d'un dispositif national de l'Etat pour le développement de l'éducation artistique et culturelle (cf extrait du BO du 8 mai 2008, rapport interministériel Menesr/Mcc de juillet 2017), il est de ce fait l'équivalent d'un diplôme national, avec une maquette commune aux 9 CFMI présents dans 9 Universités. Le DUMI permet l'accès à la Fonction Publique territoriale, pour l'exercice du métier de Musicien Intervenant. Ce métier ne peut être préparé que dans un CFMI d'une Université qui organise la formation professionnelle au DUMI. Le musicien intervenant sait avant tout mettre ses compétences au service des enfants et des professeurs des écoles, lieu privilégié de l'éveil et de l'accès à la culture pour tous. Musicien et acteur du développement culturel territorial, il sait aussi initier des projets artistiques, encadrer les pratiques amateurs, développer des partenariats avec diverses structures.
Son action se conçoit dans le cadre d'un projet territorial d'éducation artistique où enseignement spécialisé, éducation, pratiques amateurs, diffusion, création se développent en cohérence au profit du plus grand nombre de citoyens et de la diversité esthétique.

Cette formation comprend 1320 heures de cours.

Objectifs

Si l'objectif est l'obtention du DUMI, les finalités sont autres : accomplissement d'un chemin personnel pour chaque étudiant, mise en cohérence entre l'artistique et l'acte éducatif, recherche de sens, place de l'art dans l'école et la société, etc. Et surtout, un travail d'équipe permettant un aspect « d'auto-formation » pour les étudiants, favorisant la capacité à s'approprier, à s'interroger, à questionner, à trouver par soi-même, et forger ainsi le dumiste qui est en soi.

Les spécificités de cette formation supérieure artistique professionnelle font du CFMI un lieu de « recherche-action » dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement, de la pédagogie et des pratiques musicales, un lieu de ressources documentaires, de réflexion et de concertation, dans un esprit de recherche et d'innovation pour tous les partenaires impliqués par l'éducation artistique. La formation associe de façon dynamique l'expérimentation pratique du métier, l'acquisition de connaissances et le développement du sens créatif et de la curiosité individuelle. Elle s'étend sur deux ans avec un volume horaire de 1 500 heures soit 27heures par semaine. La formation est structurée en 8 modules, chacun répondant à la construction d'une compétence ou à l'acquisition de connaissances, tant artistiques, pédagogiques que culturelles. Ces modules sont organisés autour de 3 axes. LA FORMATION DU MUSICIEN:
Elle a pour objectifs d'approfondir, de diversifier les pratiques vocales et instrumentales (l'accent est mis sur les musiques traditionnelles et les musiques improvisées), de préparer à la direction de pratiques collectives, de développer les capacités d'invention, d'ouverture et d'engagement artistique. LA FORMATION DE L'INTERVENANT
Elle a pour objectifs la construction de compétences permettant la mise en oeuvre de projets musicaux en partenariat, favorisant l'ouverture esthétique, la pratique artistique à l'école comme lieu de culture, la conduite d'activités sur un territoire en prenant en compte et

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 13 septembre 2022

en valorisant l'existant. LA FORMATION DE L'AGENT CULTUREL TERRITORIAL
Elle a pour objectifs de donner une culture musicale diversifiée (l'accent est mis sur les traditions orales, un séjour d'études est effectué dans les DOM-TOM ou à l'étranger), une culture pédagogique vivante et inventive, une culture du partenariat, de développer une réflexion sur le métier et les enjeux de l'Education Artistique et Culturelle, les problématiques des droits culturels du citoyen.

Les + de la formation

Une formation de haut niveau unique en Europe, et une formation très diversifiée qui permet aux titulaires de ce diplôme une reconnaissance importante au niveau des conservatoires, des collectivités territoriales, des festivals, des associations culturelles et des musiciens professionnels. L'insertion professionnelle est d'ailleurs proche de 100 %. Les chargés d'enseignement vacataires du CFMI de l'Université de Poitiers sont tous des références artistiques nationales et internationales pour certains. Le projet pédagogique qui favorise l'émancipation à l'égard des modèles, permet une pertinence et une singularité dans l'expression du projet professionnel.

Organisation

Contrôle des connaissances

A- Contrôle continu de la formation (6 Unités d'Enseignement)

L'étudiant doit avoir satisfait au contrôle continu de chaque Unité d'Enseignement (UE). Il n'y a pas de compensation entre les UE. Les 2 années de formation sont chacune composées de 3 UE ; à l'intérieur d'une UE, les éléments sont compensables entre eux, à condition que la note des éléments à compenser ne soit pas inférieure à 8/20.

Au cours de la 2ème année de formation, une épreuve terminale est organisée par UE. Toutes les épreuves terminales sont affectées d'un coefficient intégré dans le calcul, avec la note correspondante de contrôle continu, pour l'obtention de la note finale de l'UE. La note globale du DUMI est obtenue en effectuant la moyenne des résultats obtenus pour chaque UE. Le DUMI est obtenu si : -1. l'ensemble des UE des deux années est validé et -2. les épreuves terminales sont validées

B- Épreuves terminales

Au cours de la 2ème année de formation, l'étudiant doit rendre compte d'un ensemble de compétences professionnelles, pour cela il doit se présenter aux trois épreuves décrites ci-après : 1. Pratique pédagogique 2. Pratique artistique (conception et réalisation d'un spectacle pour le jeune public) 3. Dossier professionnel et soutenance

Admission

Conditions d'admission

L'entrée au CFMI : L'accès à la formation est conditionné par des tests d'entrée destinés à vérifier les compétences musicales et générales des candidats, et à évaluer leur esprit d'initiative, leurs capacités relationnelles et leurs motivations. Pour pouvoir se présenter à ces tests, les candidats doivent être titulaires du baccalauréat et justifier de deux années d'études après le baccalauréat ou d'expérience professionnelle. Pour ceux ne possédant pas le baccalauréat (ou le Diplôme d'Aptitude aux Etudes Universitaires), une Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) peut être envisagée.
Le niveau musical nécessaire correspond à celui de la fin d' études dans les Conservatoires ; la formation est également ouverte à des musiciens autodidactes ou ayant un parcours artistique particulier justifiant d'un niveau équivalent (musiques de tradition orale, musiques improvisées, musiques actuelles).
La limite d'âge minimum pour se présenter aux tests d'entrée est de 20 ans et il n'y a pas de limite d'âge maximum

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 13 septembre 2022

Pré-requis recommandés

Un bon niveau de pratique musicale, une diversité de cette pratique (voix, instrument, diversité esthétique également) avec un niveau équivalent au 3ème cycle des conservatoires. Des études préalables en musicologie sont également un plus avec l'obtention d'une licence de musicologie, mais pas une obligation. Une confrontation avec le milieu artistique de la scène est par contre nécessaire

Et après

Poursuite d'études

S'agissant d'un diplôme professionnel permettant directement l'exercice du métier auquel la formation prépare, nous ne sommes pas dans une logique de poursuite d'études. Par contre, une logique de formation professionnelle complémentaire est proposée aux étudiants: l'obtention du Diplôme d'Etat de professeur de conservatoire, préparé en 1 an dans le cadre d'une convention avec les Pôles d'enseignement supérieurs de Poitiers et de Bordeaux, et l'obtention d'un Master à l'Espe dans le cadre de modules complémentaires

Insertion professionnelle

L'évaluation de l'insertion professionnelle est effectuée tous les 4 ans dans le cadre d'un questionnaire permettant de donner une carte de l'emploi en région Nouvelle Aquitaine. Par ailleurs, les liens qui se poursuivent entre le CFMI et ses anciens étudiants permettent d'avoir une connaissance assez précise des emplois occupés. L'ensemble des informations recueillies donne une insertion professionnelle de quasiment 100 %.

Infos pratiques

En savoir plus

Site internet du CFMI de l'Université de Poitiers
https://sha.univ-poitiers.fr/cfmi/

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 13 septembre 2022

Programme

Mode full (title / type / CM / TD / TP / credits)

Diplôme d'Université Musicien intervenant (DUMI) 1

Semestre 1

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Pratiques musicales et création artistique	BLOC				
Pratique vocale	UE				
Technique vocale	EC		42h		
Pratique de choeur	EC		13h		
Pratique instrumentale	UE				
Musique de rue	EC		16h		
Musique instrumentale d'ensemble	EC		24h		
Création / Arrangement / Composition	UE				
Arrangement	EC		18h		
Technique enregistrement MAO	EC		15h		
Musiques traditionnelles / Musiques improvisées / Expression corporelle	UE				
Chants et danses traditionnelles du Poitou	EC		18h		
Séjour d'étude musique et danse traditionnelle	EC		18h		
Danse contemporaine	EC		9h		
Pratique pédagogique	BLOC				
Stages pratiques	UE				
Stage à l'école élémentaire	EC				
Didactique et pédagogie	EC		36h		
Direction d'ensembles	UE				
Classe d'application dominante vocale	EC		18h		
Direction d'ensembles	EC		9h		
Lutherie pédagogique / corps sonores	UE				
Fabrications d'instruments	EC		15h		
Stage atelier lutherie	EC		6h		
Exploration sonore	EC		9h		
Professionnalisation	BLOC				
Enjeux professionnels	UE				
Stages d'observation	EC				
Gestion de groupe	EC		12h		
Connaissance du système éducatif	EC		12h		
Analyse d'expérience stage élémentaire	EC				
Spectacle jeune public	UE				
Mise en musique d'albums jeunesse	EC		15h		

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 13 septembre 2022

Intervention en musique petite enfance	UE				
Psychologie du développement	EC		12h		

Semestre 2

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Pratiques musicales et création artistique	BLOC				24 crédits
Pratique vocale	UE				
Technique vocale	EC		42h		0 crédits
Pratique de choeur	EC		13h		
Pratique instrumentale	UE				
Musique de rue	EC		16h		
Musique instrumentale d'ensemble	EC		24h		
Création / Arrangement / Composition	UE				
Arrangement musiques traditionnelles	EC		24h		
Musiques traditionnelles et improvisées / Expression corporelle	UE				
Improvisation vocale	EC		15h		
Pratique pédagogique	BLOC				17 crédits
Stages pratiques	UE				
Stage à l'école maternelle	EC				
Didactique et pédagogie (stage maternelle)	EC		36h		
Direction d'ensembles	UE				
Classe d'application dominante vocale	EC		21h		
Direction d'ensembles	EC		9h		
Professionnalisation	BLOC				19 crédits
Enjeux professionnels	UE				
Stages d'observation	EC				
Le PEAC en milieu rural	EC		12h		
Analyse d'expérience stage maternelle	EC				
Musique en secteur médico-éducatif	EC		12h		
Intervention en musique petite enfance	UE				
Eveil musical et corporel du tout petit	EC		15h		
Stage en structure petite enfance	EC		15h		

Diplôme d'Université Musicien intervenant (DUMI) 2

Semestre 3

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Pratiques musicales et création artistique	BLOC				
Pratique vocale	UE				
Technique vocale	EC		48h		
Pratique vocale collective	EC		30h		
Pratique instrumentale	UE				

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 13 septembre 2022

Pratique instrumentale collective	EC		15h		
Création / Arrangement / Composition	UE				
Composition et direction musicale	EC		15h		
Arrangements chants traditionnels	EC		9h		
Musique actuelle	EC		6h		
Musiques traditionnelles / Musiques improvisées / Expression corporelle	UE				
Chant traditionnel et société	EC		18h		
Improvisation vocale	EC		15h		
Improvisation instrumentale	EC		15h		
Pratique pédagogique	BLOC				
Stages pratiques	UE				
Stage à l'école élémentaire	EC				
Stage de réalisation artistique	EC		24h		
Direction d'ensembles	UE				
Direction de choeur	EC		12h		
Pratique instrumentale à l'école	EC		11h		
Lutherie expérimentale	UE				
Conception d'instruments	EC		15h		
Stage atelier lutherie	EC		6h		
Professionnalisation	BLOC				
Enjeux professionnels	UE				
Stages hors temps scolaire	EC				
Méthodologie du dossier professionnel	EC		18h		
Musique en structure musicale maternelle	EC		6h		
Musique en secteur médico-éducatif	EC		18h		
Concevoir un projet en lien avec les structures culturelles	UE				
Connaissances des structures et institutions	EC		12h		
Méthodologie du projet	EC		9h		
Options complémentaires	BLOC				
Technique d'enregistrement	EC				
Action de sensibilisation au spectacle vivant	EC				

Semestre 4

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Pratiques musicales et création artistique	BLOC				20 crédits
Pratique vocale	UE				
Technique vocale	EC		48h		
Pratique vocale collective	EC		30h		
Pratique instrumentale	UE				
Pratique instrumentale collective	EC		15h		
Création / Arrangement / Composition	UE				
Composition et direction musicale	EC		15h		
Arrangements chants traditionnels	EC		9h		
Musique actuelle	EC		6h		

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 13 septembre 2022

Musiques traditionnelles / Musiques improvisées / Expression corporelle	UE		
Chant traditionnel et société	EC	18h	
Improvisation instrumentale	EC	15h	
Spectacle jeune public	UE		
Création spectacle jeune public	EC	15h	
Pratique pédagogique	BLOC		16 crédits
Stages pratiques	UE		
Stage à l'école élémentaire	EC		
Direction d'ensembles	UE		
Direction de choeur	EC	12h	
Pratique instrumentale à l'école	EC	11h	
Professionnalisation	BLOC		24 crédits
Enjeux professionnels	UE		
Stages hors temps scolaire	EC		
Accompagnement dossier professionnel	EC	48h	
Concevoir un projet en lien avec les structures culturelles	UE		
Connaissances des structures et institutions	EC	12h	
Méthodologie du projet	EC	9h	

UE = Unité d'enseignement
EC = Élément Constitutif

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 13 septembre 2022